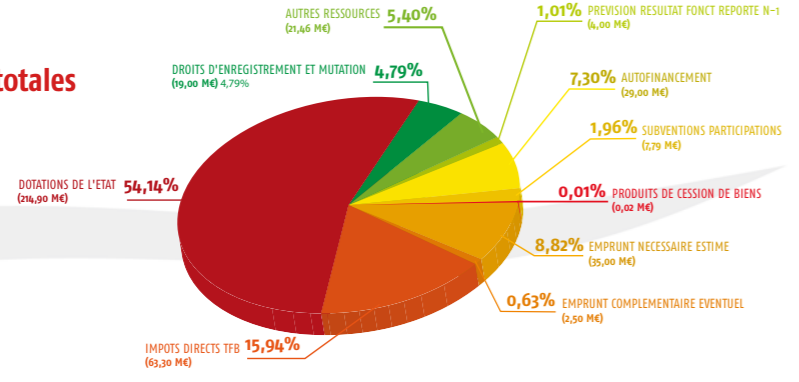


Débat d'orientation budgétaire du Conseil général : trouver les moyens d'investir

Le Débat d'orientation budgétaire (DOB) était à l'ordre du jour de la récente session du Conseil général (28 septembre). Les collectivités sont confrontées à un environnement peu favorable : contexte économique, gel des dotations de l'Etat, difficultés d'accès aux crédits bancaires...

S'y ajoutent pour l'Orne, comme pour tous les Départements, la stagnation des droits de mutation perçus sur le marché immobilier, l'augmentation du chômage qui va se traduire dans les allocations sociales (RSA) à verser. Et, plus globalement, l'absence de réforme des compensations par l'Etat des allocations de solidarité versées par les Départements (RSA, APA, etc.) : le reste à charge pour l'Orne atteignait 30 M€ en 2011 et augmente de 2,5 M€ /an.

Recettes totales

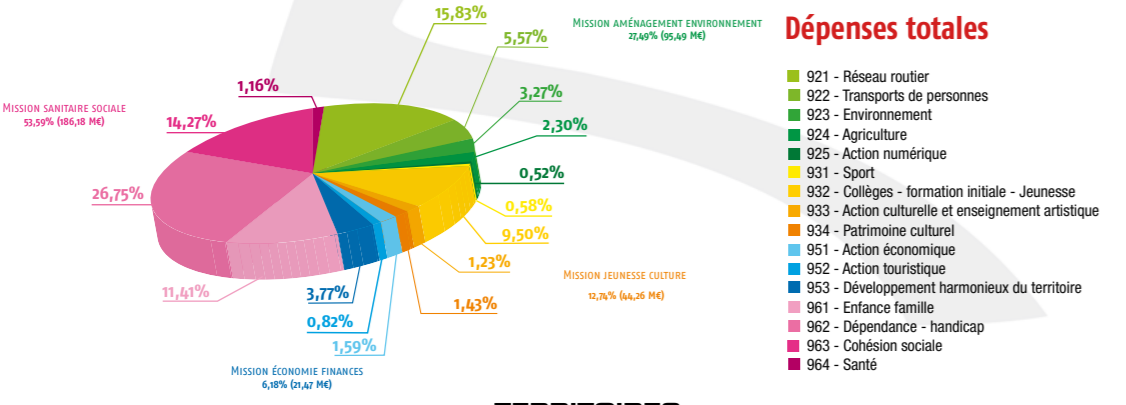


La réforme de la fiscalité a réduit l'autonomie fiscale du Département (qui ne perçoit plus que la taxe foncière sur le bâti) et plus des deux tiers de ses ressources proviennent directement ou indirectement de l'Etat. Les dépenses sont, à près de 85%, imposées par l'Etat et incompressibles. Plus de la moitié correspond aux dépenses de solidarité. Pour le reste, le Département va poursuivre ses efforts de rationalisation en stabilisant en valeur sa masse salariale et en effectuant des économies de gestion supplémentaires.

- Les orientations retenues pour 2013, prévoient :
- l'ajustement du volume d'investissement après trois années d'un effort soutenu. Les programmes relatifs aux chantiers routiers et aux collèges se verraient étirés dans le temps,
 - la stabilisation des dépenses réelles de fonctionnement pour affecter le maximum des moyens à l'investissement,
 - le recours prudent à l'emprunt pour contenir l'endettement. Le Département devrait conserver un niveau d'endettement inférieur à celui de sa strate (369€ par habitant au 1^{er} janvier 2012 contre 493€ pour la moyenne),
 - la révision des politiques dans tous les domaines pour trouver de nouvelles marges de manœuvre aussi bien en recettes qu'en dépenses de fonctionnement,
 - l'évaluation et au besoin l'ajustement des partenariats existants.

Le budget pourrait être de l'ordre de 360 M€ : un peu plus de 280 M€ en fonctionnement (hors autofinancement) et plus de 70 M€ en investissement (hors remboursement de la dette). Le vote du budget interviendra le 7 décembre.

Dépenses totales



Aider le commerce et l'artisanat en milieu rural

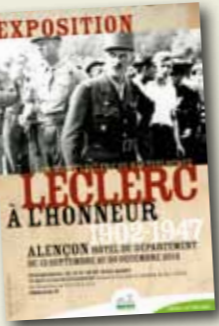
Soutien de l'économie, le Département participe aux opérations collectives de modernisation de l'artisanat et du commerce (OCMA). En collaboration avec l'Europe, l'Etat et la Région, il finance les projets initiés par les Pays. Dans le Pays du Perche par exemple, ce programme a permis depuis 2005, d'accompagner 93 entreprises. L'assemblée départementale, soucieuse de la dynamique du tissu local, a voté le renouvellement de son aide à hauteur de 0,50€ par habitant. Elle permettra l'acquisition de matériels plus performants ou l'adaptation de locaux. Cela représente un effort de près de 150 000€ sur trois ans pour les cinq Pays ornaïs.

« Pierres en lumières » le 18 mai 2013

Le 19 octobre, le Conseil général réunit ses partenaires et les organisateurs locaux, collectivités et associations, pour lancer « Pierres en Lumières 2013 ». Cette opération met le patrimoine local sous les lumières des projecteurs et le valorise au travers de conférences, découvertes, balades, spectacles. Elle se déroule désormais à la même date que la Nuit des Musées, soit le samedi 18 mai prochain, dans les trois départements de Basse-Normandie, l'Orne ayant fait école. Servanne Desmoulin, chargée de mission, souligne : « pour garder la dynamique et aider les organisateurs à ne pas s'essouffier, nous les incitons à se regrouper pour se renouveler et maintenir l'intérêt du public. » L'appel à projets 2013 est lancé !



Renseignements : 02 33 81 23 00.



Jusqu'au Dimanche 30 décembre 2012
Hôtel du Département à Alençon
Exposition Leclerc à l'honneur
Cet hommage au maréchal Leclerc, rendu à l'occasion du 110^e anniversaire de sa naissance et du 65^e anniversaire de sa mort, permet de marcher sur les pas de cet homme qui aura compté dans le destin de la France et aura marqué de son empreinte le territoire ornaïs avec la 2^e Division Blindée.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h30, dimanche de 14h30 à 18h
Gratuit. www.orne.fr, rubrique Agenda.

Judi 15 novembre
Hôtel du Département à Alençon
Conférence : « Leclerc, un héros de légende »
Cette conférence sera donnée par Christophe Bayard, professeur d'histoire, et président de l'association *Vive la Résistance*.
Gratuit. Renseignements au 02 33 81 60 00

Judi 22 novembre
Regards croisés « la famille »
Pièce de théâtre d'Octave Mirbeau, journaliste

et écrivain qui vécut à Rémalard dans le Perche : « Les souvenirs d'un pauvre diable » puis conférence-débat « Regards croisés » sur la famille et son environnement.
À 20 h 30, au Théâtre d'Alençon. Gratuit.



Vendredi 30 novembre
Observatoire de l'Orne : le vieillissement de la population
De 17 h à 19 h à l'Hôtel du Département : projections de population dans l'Orne, enjeux et opportunités de développement pour les Départements.

Mardi 11 décembre de 9h à 18h
starTech61 – Hôtel du Département – Alençon
Etape du Tour de France du télétravail
Comment gérer la mobilité croissante des employés ? Quels impacts en matière d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle ? Quel rôle pour les collectivités dans l'émergence de nouveaux espaces de travail ? Le premier Tour de France du télétravail apporte un éclairage local et national sur les nouvelles façons de travailler. Conférences, ateliers participatifs et partage d'expérience.
Gratuit. Inscription obligatoire sur www.tourdefranceduteletravail.fr.



27, boulevard de Strasbourg - BP 528 - 61017 Alençon Cedex
Tél. 02 33 81 60 00 - Fax. 02 33 81 60 71 - E-mail : dircom@cg61.fr

TERRITOIRES en actions

OCTOBRE 2012 - N°40

La lettre d'information du Conseil général de l'Orne

en direct



ALAIN LAMBERT
Président du Conseil général de l'Orne.

Pour nos aînés, le conseil général s'engage

En 2020, près d'un Ornaïs sur trois aura plus de 60 ans. Entre 2008 et 2020, la tranche d'âge des plus de 85 ans, directement concernée par la dépendance et le besoin de soins spécifiques va bondir de 57%. C'est dire si la prise en charge des personnes âgées est un enjeu humain, social et financier majeur pour le Département. Ainsi, par exemple, l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) mobilise-t-elle, chaque année, près de 35 millions d'euros dans le budget départemental. Sachant que la compensation de l'Etat s'établit à 33%, ce sont 23 millions d'euros d'euros qui restent à la charge du Conseil général.

Comment alors offrir aux Ornaïses et aux Ornaïs les plus vulnérables, un accompagnement de qualité ? En coordonnant l'ensemble de nos actions, en ciblant les besoins réels de nos territoires. Et pour cela, nous avons un outil précieux, une feuille de route : le schéma départemental en faveur des personnes âgées. Pour autant, les charges qui pèsent sur les Départements sont toujours plus lourdes et les ressources, plus rares que jamais. Nos efforts de maîtrise des dépenses publiques seront bientôt insuffisants pour neutraliser un effet ciseau des plus redoutables. Seule une réforme globale du financement de la dépendance pourrait y parvenir. Les Départements l'attendent.



en avant

Accompagner les personnes âgées Un enjeu social majeur pour l'Orne

En 2020, près d'un Ornaïs sur trois aura plus de 60 ans. De 2008 à 2020, la tranche d'âge des plus de 85 ans, directement concernée par la perte d'autonomie et le besoin d'aides et/ou de soins, va progresser de 57%. La prise en charge des personnes les plus âgées reste un enjeu majeur pour le Département. Dans un contexte de baisse des ressources publiques, l'objectif est de proposer des hébergements adaptés tout en favorisant le maintien à domicile et la recherche de solutions nouvelles.

Lire pages 2 à 4.



Territoires en actions / Octobre 2012 - N°40
27, boulevard de Strasbourg - BP 528 - 61017 Alençon Cedex - Tél. 02 33 81 60 00
Fax. 02 33 81 60 71 - Directeur de la publication : Alain Lambert.
Rédacteur en chef : France-Laure Sulon - a collaboré à ce numéro : Jacques Bonnet.
Conception maquette & mise en page : aprim-caen.fr
Impression sur papier recyclable ECF - ISSN 11482990
Dépôt légal : à parution - E-mail : dircom@cg61.fr - Site : www.orne.fr

Alain Lambert

Des modes d'accompagnement toujours plus complémentaires pour les personnes âgées

Maintien à domicile, accueil familial, hébergement en établissement, le Département en lien avec de nombreux partenaires agit pour toujours mieux accompagner chacun sur le chemin du vieillissement.



Financés par le Conseil général, les CLIC sont les interlocuteurs des personnes âgées et de leurs familles.

Guider, conseiller, orienter : le réflexe CLIC

Besoin d'une information simple sur l'aide à domicile, les activités de loisirs pour les seniors, les formalités à connaître pour entrer dans une maison de retraite, le Centre local d'information et de coordination (CLIC), renseigne, oriente, évalue les besoins des personnes âgées et de leur famille. Il est le premier interlocuteur. Ses missions sont aussi de mettre en œuvre, de suivre et d'adapter un plan d'aide personnalisée.

Cinq CLIC sont répartis sur le département.

Dans l'Orne, les CLIC conduisent par exemple des actions collectives de sensibilisation que les communes peuvent accueillir : ateliers mémoire, accueil de soirées débats, ou « café des aidants » pour ceux (les conjoints) qui ont la charge d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

<http://www.orne.fr/seniors/centres-locaux-dinformation-coordination-clic>

• **CLIC du Pays d'Argentan et du Pays d'Auge Ornais** : 16-18, rue de la Poterie à Argentan - Tél. : 02 33 67 16 57.

• **CLIC du Pays d'Alençon** : 13, rue de l'Isle à Alençon - Tél. : 02 33 29 01 14.

• **CLIC du Perche** : 9, rue de Longny à Mortagne-au-Perche - Tél. : 02 33 73 11 02.

• **CLIC du Pays d'Ouche** : 5, place de l'Europe à L'Aigle - Tél. : 02 33 24 67 28.

• **CLIC du Bocage** : 15, rue de Montgomery à Domfront - Tél. : 02 33 37 15 95.

Mieux informer, mieux prévenir, pour mieux vivre avec « Vieillir, la belle affaire »



Sept rendez-vous « Vieillir la belle affaire » ont déjà eu lieu à travers le département, réunissant 43 intervenants et 1 700 personnes. De nouvelles représentations auront lieu en 2013.

« Je constatais que les personnes ne connaissaient pas les services mis en place par le Département et ses partenaires. Pourtant, les dispositifs existent, les dépliants aussi... » : Paul Vannier est l'un des assistants sociaux du Département qui effectue l'évaluation à domicile des personnes faisant la demande de l'APA. Pour mieux informer, il a proposé des soirées afin de répondre aux questions que chacun peut se poser sur le vieillissement avec pour crédo : l'anticipation, la préparation aux choix

Le CODERPA : lieu de dialogue et de proposition

Le Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA) est une instance consultative placée sous l'autorité du président du Conseil général. Lieu de dialogue, de réflexion et de proposition sur les questions concernant les retraités et personnes âgées, il est composé de représentants des associations et organisations de retraités et des personnes âgées, des collectivités, des institutions sociales, des établissements et services, de personnes qualifiées. Le CODERPA publie la lettre « Pages Seniors 61 ».



à faire, souvent en famille, sur le chemin du vieillissement. Les réunions « Vieillir la belle affaire » se déroulent en trois parties : les sketches joués par les comédiens de la Compagnie Bleu 202, les réponses aux questions du public par des intervenants locaux (maisons de retraite, hôpital, services d'aide à domicile, soins infirmiers, médecins, services sociaux du Conseil général), puis une discussion autour d'un verre entre public, intervenants et comédiens. Ces soirées, organisées avec le concours actif des communes qui les accueillent, servent aussi à rappeler le rôle central des CLIC comme le guichet unique auquel il faut s'adresser en priorité pour aider une personne qui connaît des difficultés dues au vieillissement ou à un degré de dépendance.

Plus d'information sur www.orne.fr.

L'accueil familial : un vrai choix

L'accueil familial est un vrai choix possible pour une personne âgée qui ne peut plus rester seule, mais ne souhaite pas ou ne pourra pas s'adapter à la vie collective en maison de retraite. C'est aussi une solution temporaire notamment pour permettre aux aidants familiaux de se ressourcer.

Le Conseil général souhaite encourager cette forme d'accueil, en s'assurant qu'il s'agit bien pour les familles candidates à l'accueil, d'un véritable projet professionnel pour lequel elles sont prêtes à se former et à professionnaliser leur démarche. Les familles d'accueil doivent avoir reçu un agrément délivré par le président du Conseil général dès lors qu'elles présentent toutes les garanties pour assurer le bien-être physique et moral des personnes accueillies. Le président du Conseil général organise la formation initiale et continue des accueillants familiaux agréés.



Actuellement, 105 familles d'accueil ornaises agréées hébergent 145 personnes âgées ou adultes handicapées, à raison d'une, deux ou trois personnes maximum.

Favoriser le maintien à domicile

Le Département favorise de plus en plus le maintien à domicile qui coïncide avec les souhaits de la plupart des personnes âgées. Au travers de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), l'objectif est d'améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, en leur accordant les aides dont elles ont besoin pour les actes essentiels de la vie courante. Un plan d'aide personnalisé établi par les travailleurs sociaux du Conseil général permet de mesurer le niveau d'intervention : aide au repas, ménage, soins...

Améliorer la qualité des établissements d'accueil pour les personnes âgées



Depuis 2002, le Conseil général a consacré plus de 30 millions d'euros à l'amélioration des établissements d'hébergement pour personnes âgées.

Le Département s'attache à maintenir la qualité des établissements d'accueil des personnes âgées et à les rendre accessibles à tous les Ornaïens. Il finance leur modernisation et fixe les prix de journée des maisons de retraite et de l'hébergement en unité de soins. Il aide par ailleurs financièrement les résidents dont les ressources sont insuffisantes.

L'Orne compte 46 Établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui offrent actuellement 4 440 places d'accueil.



L'Orne dispose d'un excellent taux d'équipement pour les hébergements des personnes âgées dépendantes.

Ce taux d'équipement place l'Orne entre la 10^e et la 15^e place nationale pour le ratio places d'accueil / nombre de personnes âgées. Le taux d'équipement de l'Orne est de 161,4 places pour 1 000 personnes âgées de plus de 75 ans et plus, alors qu'il est seulement de 127,5 au niveau national (143,3 dans le Calvados et 125,2 dans la Manche). L'objectif n'est donc plus réellement d'augmenter le nombre de places (même s'il y en aura encore de nouvelles), mais d'améliorer la qualité des équipements et de diversifier les modes de prise en charge : accueil de jour, accueil de nuit, accueil temporaire.

Rénover, restructurer, mettre aux normes les établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes font l'objet d'une programmation pluriannuelle établie par le Département. 3,5 M€ de crédits ont été inscrits en 2012 (achèvement du programme 2006-2012).

Le point sur les projets en cours dans les EHPAD

➔ **Alençon** (Le Diamant) : un EHPAD de 87 places est en cours de construction.

➔ **Aube** : la construction d'un EHPAD est en voie d'achèvement (55 places).

➔ **Bagnoles-de-l'Orne** : une extension de 18 places commence cette année.

➔ **Bellême** : la réhabilitation complète de l'hôpital local et de son EHPAD (de 215 places) est achevée.

➔ **Domfront / La Ferté Macé** : au Centre hospitalier des Andaines, la réhabilitation de la maison de retraite de La Ferté-Macé (150 places) est achevée, celle de Domfront va commencer.

➔ **La Ferrière-aux-Étangs** : la réhabilitation de l'établissement (92 places) est commencée.

➔ **Fiers** : un EHPAD de 86 places est en cours au centre hospitalier (réhabilitation importante et construction d'un nouveau bâtiment).

➔ **Glos-la-Ferrière** : la réhabilitation avec une extension de 17 places va commencer.

➔ **Mortrée** : création d'une Marpa (maison d'accueil rurale pour les personnes âgées) de 25 places.

➔ **Putanges-Pont-Écrépin** : la première pierre d'un nouvel établissement de 80 places a été posée au début de l'été.

➔ **Tinchebray (Esprit de Famille)** : la réhabilitation de l'établissement et l'extension de 7 places sont terminées.

➔ **Tourouvre** : réhabilitation de l'établissement et extension de 14 places, livraison en 2013.

Foyers logements

Outre les EHPAD, on compte 22 foyers logements, ou petites unités de vie, non médicalisés et non habilités à l'aide sociale à l'hébergement, pour personnes âgées autonomes, mais néanmoins contrôlés. Ils représentent au total 929 places.

Unités de soins de longue durée

Il en existe à Alençon et à L'Aigle. Le régime de prise en charge s'apparente à celui des EHPAD, mais les USLD sont soumises à des critères d'entrée précis et sont réservées à des personnes ayant besoin de soins lourds.

Maladie d'Alzheimer : les accueils possibles

Dans l'Orne, il existe actuellement 396 places en EHPAD dans les unités pour personnes âgées présentant la maladie d'Alzheimer ou apparentée. Soixante-dix places supplémentaires ouvriront prochainement dans les établissements à Aube, Tourouvre, Alençon (2013) et Putanges-Pont-Ecrépin (2014). En plus des accueils spécifiques de jour existants dans les EHPAD, l'Orne compte également 6 structures d'accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés autonomes dont un itinérant (représentant 57 places). Dans le Perche, une opération pilote d'accueil de jour itinérant a été initiée par l'UNA.

Le principe ? Le minibus passe chercher les malades à leur domicile pour des activités thérapeutiques le matin et plus ludiques l'après-midi qui ont lieu dans des locaux prêtés par les EHPAD ou les mairies.

Renseignements :

Pôle sanitaire social, 13 rue Marchand Saillant
Tél. : 02 33 81 60 00
pss.ddh@cg61.fr - www.orne.fr/seniors

Maison domotique : une vitrine des services à la personne à Alençon

Sur le site du nouveau CFA des services à la personne, s'achève la construction d'une Maison domotique d'application pédagogique. Une première en France.



La Maison domotique est un outil de formation très moderne et attractif pour les jeunes et les adultes qui se destinent aux métiers des services à la personnes.

Disponible fin 2012, la maison domotique préfigure la « maison de demain ». Composée de toutes les pièces de vie, elle sera équipée des dernières technologies au service du confort et du maintien à domicile. A proximité, dans un amphithéâtre (80 places), il sera possible de recevoir toutes les données captées dans la maison et de tester ou stimuler le pilotage à distance des applications domotiques : sécurité, télémédecine, aide à domicile, communication à distance avec les familles.

Cette Maison domotique a été conçue avec une triple perspective : créer un outil de formation très moderne et attractif pour les jeunes et les adultes qui se destinent aux métiers des services à la personne ; offrir aux entreprises qui conçoivent ou installent ces matériels un laboratoire d'application ; proposer une vitrine pour que ces produits rencontrent le grand public. En Basse-Normandie, plus de 32 000 personnes travaillent

dans le secteur des services à la personne, un chiffre qui devrait continuer à largement augmenter dans les années à venir compte-tenu du vieillissement de la population.

La Maison domotique sera mise au service des élèves du CFA services à la personne de Saint Paterne et de 14 autres organismes de formation du Pays d'Alençon dans les métiers du secteur sanitaire, social et des services à la personne. Elle sera également une vitrine permanente des dernières technologies offertes par la domotique, mais aussi un espace ressources pour les professionnels de la domotique et du bâtiment. Objectif : demeurer la vitrine de référence en France en matière de technologies de gestion automatisée appliquée à l'habitation. La Maison domotique est réalisée par l'Institut régional des services à la personne (Irsap). Le Conseil général de l'Orne et de nombreux partenaires privés cofinancent cette opération.

30 novembre : rendez-vous de l'Observatoire sur le vieillissement de la population

Quels sont les enjeux du vieillissement de la population pour l'Orne ? Quelles sont les opportunités de développement pour les territoires ? Combien d'emplois pourraient ainsi être créés ? Le Conseil général de l'Orne s'inscrit dans une réflexion très prospective et invite tous les décideurs à s'associer à la conception et mise en place d'actions nouvelles au service de tout un territoire.



De décembre 2011 à juillet 2012, ETD – un cabinet centre de ressources du développement territorial a étudié le sujet du vieillissement dans quatre régions et neuf départements, dont l'Orne.

Il propose plusieurs pistes de réflexion à mener par les collectivités (Régions, Départements, Communautés de communes, Communes, Pays...), mais aussi par tous les acteurs de territoires. Parmi les propositions, il préconise par exemple de renforcer le secteur des services à la personne, notamment en sensibilisant et accompagnant les acteurs locaux, en valorisant les initiatives locales et en favorisant le transfert d'expériences (exemple : échanges à construire entre la Maison domotique d'Alençon et le Pôle d'Excellence Rurale Domotique et Santé de Guéret).

Une autre piste de travail consisterait à adapter et diversifier l'offre d'habitat pour les plus âgés (individuel et collectif) au moyen d'un cadre commun entre collectivités, bailleurs sociaux et professionnels du bâtiment, et d'une labellisation des professionnels du bâtiment suivie d'une

sensibilisation les bailleurs sociaux sur le sujet. Ce programme habitat constituerait un levier de développement économique pour les entreprises locales.

Les collectivités jouent un rôle primordial dans l'organisation des services, de l'habitat et de la mobilité des seniors. Elles pourraient par exemple poser un cadre partenarial avec les territoires pour soutenir les innovations en matière d'habitat, de mobilité, de vie sociale et d'économie prenant en compte le vieillissement de la population.

Toutes ces pistes d'action seront détaillées et débattues lors du prochain Rendez-vous de l'Observatoire territorial.

**> 30 novembre 2012 de 17h à 19h
à l'Hôtel du Département à Alençon.
> Contact Observatoire : Arnaud Rousseau,
Conseil général de l'Orne, Bureau de l'action
économique et touristique (poste 19.17)**